

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Chemini



Au Puits de La Paracha

Chemini

« **Aharon garda le silence**
» : **accepter avec amour**
sans poser de question

« *Un feu sortit de devant Hachem et les consuma (...). Aharon garda le silence.* » (10, 1-3)

On apprend de ce verset que la Torah met en valeur et attache une importance particulière au fait que l'homme doive accepter la conduite Divine avec amour, chacun avec son épreuve, lorsqu'il a l'impression que l'on se comporte à son égard selon la Midate Hadine חסד. Il devra rester convaincu que tout est **bonté et miséricorde absolues**, et que le Saint-Béni-Soit-Il le dirige vers le bien et la bonne voie. Seulement, un homme est incapable de sonder, ne serait-ce qu'un peu, le sens de Sa conduite.

L'auteur du" Ménorate Ha Maor" (§4) aborde ce sujet :

« (...) **Car les gens sensés accepteront les épreuves avec amour et ils garderont le silence au moment des malheurs**, comme il est dit : "*L'homme sensé gardera le silence en ce temps-là*" (Amos 5, 13), ou encore : "*Il se tiendra solitaire et silencieux car on l'a accablé*" (Eikha 3, 28). »

Nous avons récemment entendu l'histoire qui suit de son protagoniste :

En plein milieu de 'Hol Hamoède, son bébé joua avec une bouteille de jus de raisin en verre et, bien entendu, la cassa en mille morceaux. L'un des éclats arriva jusque dans sa bouche et le blessa à la langue. On appela en toute hâte les secours. Grâce à D., un des secouristes s'occupa de lui et déclara

la blessure sans gravité. Cependant, une fois les soins nécessaires effectués, il alerta les parents : « Sa respiration ne me plaît pas du tout. Dépêchez-vous d'aller à l'hôpital pour vérifier ce qui se passe ! »

Les parents tentèrent de réfuter ses paroles, mais il demeura ferme :

« Vous n'y comprenez pas grand-chose, leur dit-il. Mais, moi, en tant que secouriste, je vois que sa respiration n'est pas normale du tout. »

Lorsqu'ils arrivèrent à l'hôpital, les médecins écoutèrent attentivement les parents leur décrire les événements. Comme eux aussi savaient davantage les décrypter à l'aune de leurs connaissances, ils se hâtèrent d'effectuer une série d'examen. Et ils réussirent à extirper de l'enfant une pièce de dix centimes qui s'était coincée dans sa trachée. Tous s'accordèrent pour dire que **si le bébé était allé**

dormir dans cet état, il ne fait aucun doute qu'il ne se serait pas réveillé. Cette belle histoire nous enseigne : « Certes, une bouteille s'est brisée et le bébé s'est blessé. Mais, ne te plains pas, parce que c'est de là-même que sa vie fut sauvée ! »

David Hamélekh dit dans ses Téhilim (4, 9) : « *C'est en paix que je m'allonge et aussi que je dors, parce que Toi seul, Hachem, Tu me fais résider confiant.* » Le Métsoudote David explique que, souvent, une personne est en mesure d'accomplir les paroles : "*je m'allonge*", mais est incapable d'accomplir celles-ci : "*je dors*". En effet, bien qu'elle soit allongée, l'anxiété ne la laisse pas s'endormir. Elle est inquiète du lendemain, au sujet des enfants, de sa propre vie ou de sa subsistance, de son compte en banque, de son patron qu'elle craint, de la maladie, et bien d'autres choses encore (que D. préserve). Toutefois, lorsqu'elle

compte sur Hachem et place sa confiance en Lui et sait que : *"Toi seul, Hachem, Tu me fais résider confiant"*, elle remet sur Lui tout son fardeau et ses soucis et peut jouir d'un sommeil tranquille sans être dérangée le moins du monde.

Citons le commentaire du "Métsoudote David" sur ce verset :

« En paix, sans crainte, je m'allonge et je dors l'un après l'autre, car celui qui s'inquiète et réside dans la crainte, son sommeil le fuit et il ne peut s'endormir. Mais, moi, j'ai placé ma confiance en Hachem, et je ne crains rien. Ainsi, dès que je m'allonge, je dors. »

Sur le même principe, on peut y voir une allusion dans ce qui est écrit dans le Choul'hane Aroukh (§491) : « Un homme est tenu de s'adonner à l'étude des lois du Pessa'h, de la sortie d'Egypte et de raconter les miracles et les prodiges que le Saint-Béni-Soit-Il fit

à nos ancêtres, jusqu'à ce que le sommeil le saisisse. » Autrement dit, il est tenu de raconter la sortie d'Egypte **jusqu'à** ce qu'il se remplisse suffisamment d'Emouna et de Bitá'hone, et que le **sommeil le saisisse**, à savoir : jusqu'à ce qu'il n'y ait pas d'interruption entre *"je m'allonge"* et *"je dors"*.

Il existe un splendide discours du "Maré Yé'hézkriel" (au début de la Parachat Béchala'h) : « (...) et d'après cela, écrit-il, il me semble que l'on puisse expliquer la question que l'on pose à un homme (après qu'il quitte ce monde) : "As-tu scruté à la délivrance ?" (Chabbat 31a) :

A priori, cet enseignement est d i f f i c i l e m e n t compréhensible : qui, en effet, n'attend pas la délivrance ? En outre, on aurait dû plutôt dire : "As-tu espéré" ou "As-tu attendu", l'expression "as-tu scruté" suggérant, elle, la vue et l'observation.

En fait, l'homme est effectivement jugé sur cette capacité : **sa Emouna et sa confiance en Hachem étaient-elles si fortes qu'il voyait déjà la délivrance de ses yeux bien qu'elle ne soit pas encore arrivée ?**

Il explique également que les Tsadikim voient venir la délivrance et, au sein-même de l'épreuve, ils se répandent déjà en louanges pour avoir été délivrés.

Rav Nathan Méir Wachtvogel, le Machguia'h de la Yéchivat Lakewood, dit une fois, au nom du 'Hafetz 'Haïm : lorsque le Tribunal céleste demandera à chaque homme : "As-tu scruté la délivrance", cela ne signifiera pas seulement : "As-tu scruté la délivrance du peuple d'Israël", mais la question portera sur l'existence de chacun et elle voudra dire : **"As-tu placé ta confiance dans ton Créateur, et, à chaque épreuve, as-tu espéré la délivrance ?"**

L'Admour de Kобрine avait coutume de dire que la déclaration : **"D. est le Maître de tout ce qui se passe"** (Rituel de la prière de Chabbat) est la réponse à toutes les questions, en d'autres termes : tout est soigneusement calculé dans le Ciel.

Dans la Haggadah de Pessa'h, il est écrit : כֹּהֵן הָבֵן שׂוֹאֵל ["Ici, le fils demande"] les quatre questions. Or, on lui répond une seule réponse à toutes ses questions : עֲבָדִים הָיִינוּ לַפְרֵעָה ["Nous étions esclaves de Pharaon"], et tout le monde s'étonne : en quoi cela répond-il à ses questions, où est la réponse à celles-ci ?

Mais en fait, on peut l'expliquer d'une manière très simple : **c'est ce que l'on répond à celui qui pose des questions** : « Tu veux peut-être savoir pourquoi tu as tant de questions ? C'est parce que tu t'imagines que c'est Pharaon qui a tout fait. Tant que de telles pensées te traverseront l'esprit, tu

auras beaucoup de questions du même genre. **Mais lorsque tu auras la Emouna que c'est Hachem qui fait tout, qui a tout fait et qui fera tout**, que ce n'est pas **Réouven** qui t'a pris, ni **Chimone** qui t'a fait du tort, et ainsi de suite..., tu n'auras plus de questions, parce que tu sauras alors que tout provient d'un calcul précis et extraordinaire, pour ton plus grand bien, en toutes circonstances ! »

Non seulement qu'il arrête de poser des questions, mais qu'il comprenne qu'il n'y en a aucune.

Le 'Darké David" porta une fois le deuil pour son fils bien-aimé qui décéda dans la fleur de l'âge. Lorsqu'il retourna à la Yéchiva après les "Chiv'a", il dispensa un cours à ses élèves. Au milieu de celui-ci, l'un d'entre eux posa une question à partir d'un Tossefote dans un autre traité talmudique. Le Darké David lui répondit : «

Lorsque l'on ne comprend pas quelque chose, cela ne s'appelle pas avoir une question », à savoir qu'un manque de compréhension du sujet n'est pas considéré comme avoir une question sur le sujet. En effet, c'est seulement lorsque l'on a compris un Tossefote et que, malgré tout, on a une question sur sa signification que cela s'appelle avoir une question. En même temps, il voulait se suggérer à lui-même : **un homme ne comprend rien à la conduite d'Hachem et il n'est pas en mesure de l'appréhender le moins du monde**. Comment, dès lors, pourrait-il avoir des questions sur Hachem alors qu'il n'est pas en mesure de Le comprendre. Il ne lui incombe donc que d'avoir foi en son Créateur.

« Toute l'assemblée s'approcha » : ils se respectèrent les uns les autres

« Voici que le huitième jour, Moché appela Aharon,

ses fils et les Anciens d'Israël, et il dit à Aharon : "Prends un veau comme sacrifice expiatoire (*'Hatate*) et un bélier comme holocauste (*Ola*), sans défaut". Et parle aux Bné Israël en leur disant : "Prenez un bouc comme sacrifice expiatoire, et un bélier et un mouton comme holocaustes. » (9, 1-2)

Le Midrach (Yalkout Chimoni 521) demande : « Qu'envisagèrent les Bné Israël pour apporter davantage qu'Aharon ? » Aharon Hachohen dut apporter, en effet, un veau et un bélier, tandis que les Bné Israël durent apporter un bouc comme *'Hatate* en plus d'un bélier et d'un mouton. Et le Midrach de répondre dans les mots suivants : "C'est qu'Il (Hachem) leur dit : 'Vous (les Bné Israël), vous en avez dans vos mains au début et à la fin : vous en avez dans vos mains au début : « *Ils sacrifièrent un bouc* » (Béréchit 37, 31), et vous en avez dans vos mains à la fin : « *Ils firent une statue de veau* »

(Chémot 32, 8). Que vienne le bouc pour expier l'acte du bouc, que vienne le bélier pour expier l'acte du bélier." Cela signifie qu'avant l'érection du Michkan, les Bné Israël eurent besoin de deux expiations : **1) Pour la vente de Yossef**, et en regard du bouc qu'ils immolèrent et dont ils envoyèrent le sang à Yaakov en lui disant : « *Reconnais de grâce si c'est la tunique de ton fils ou non* » », ils apportèrent un bouc en sacrifice. **2) Pour le veau d'or**, et en regard de cette faute, ils apportèrent un veau en sacrifice.

Ce Midrach requiert une explication : quel rapport, en effet, y a-t-il entre la faute de la vente de Yossef et l'expiation nécessaire avant l'érection du Michkan ? Et en quoi est-ce lié au "Yom Ha Chemini", au Huitième jour, jour où le Michkan fut érigé ?

Rav Karnitzer répond en y donnant une redoutable explication :

Rachi (verset 23) rapporte que les Bné Israël se fatiguèrent à construire le Michkan afin que la Présence Divine réside parmi eux, et ils savaient en outre que la faute du veau d'or leur avait été pardonnée. Cependant, durant les sept jours d'inauguration, la Présence Divine ne descendit pas sur le Michkan et de ce fait, 'Haza'l nous enseignent "qu'ils étaient consternés". C'est pourquoi Hachem leur dit : « *Voici la chose que vous ferez, et la Gloire d'Hachem se dévoilera à vous* », autrement dit, comme 'Haza'l l'expliquent dans le Sifra : "Moché dit aux Bné Israël : '**Faites disparaître ce même Yetser Hara de vos cœurs**, et soyez tous dotés d'une crainte unique et d'un esprit unique pour servir Hachem (...). Si vous agissez de la sorte, la Gloire d'Hachem se dévoilera à vous.'" Toutefois, il n'est pas encore explicité de quel Yetser Hara il s'agissait.

C'est qu'en fait, les Bné Israël désiraient de tout leur cœur et de tout leur être que le Saint-Béni-Soit-Il leur pardonne la faute du veau d'or et que leur péché soit expié. Moché leur dit alors : **si vous désirez mériter le pardon, l'effacement et l'expiation de la faute entre vous et Hachem, vous devez d'abord vous pardonner l'un à l'autre et faire régner entre vous, l'amour et la fraternité. Et seulement alors, vous mériterez qu'Hachem lui aussi vous pardonne.** Car "quiconque fait preuve d'indulgence envers son prochain est pardonné de toutes ses fautes. C'est le sens de l'enseignement de 'Haza'l : "Faites disparaître ce même Yetser Hara de vos cœurs", à savoir : faites disparaître ce Yetser Hara de jalousie et de haine de votre cœur et soyez tous dotés d'une crainte **unique** et d'un esprit **unique** pour servir Hachem (...), en d'autres termes, soyez "comme un seul homme et d'un seul

cœur", et la Gloire d'Hachem se révélera à vous. Pour cette raison, les Bné Israël durent apporter un bouc en expiation de la vente de Yossef, pour qu'en premier lieu, ils expient cette faute entre un homme et son prochain. Seulement grâce à l'amour qu'ils se manifesteraient, le Saint-Béni-Soit-Il leur pardonnera la faute du veau d'or et la Présence Divine pourra reposer sur le Michkan.

Cette période est en rapport avec ce thème : les jours du compte de l'Ômer sont particulièrement propices à l'amélioration des Midote (les traits de caractère), car "Dérek'h Eretz Kadma La Torah" ("La bonne conduite envers son prochain a préséance sur la Torah") [Tana Dé Bé Eliaou Rabba 1, 1]. Il est impossible de mériter le don de la Torah et tous les **d é v o i l e m e n t s** extraordinaires ainsi que les perceptions fantastiques empreintes de sainteté de la fête de Chavouote sans faire disparaître au

préalable le Yetser Hara de la "haine gratuite". Rav 'Haïm Vital écrit (Chaaré Kédoucha 1, 2) que c'est la raison pour laquelle rien n'est écrit dans la Torah au sujet des bonnes et des mauvaises Midote, parce que les Midote sont une **préparation** à la Torah.

Une fois, Rabbi Moché de Lalov, dans un moment d'élan spirituel, se jeta sur son siège et, la tête en arrière, s'écria sur un ton affligé : « Sachez qu'un juif peut être érudit en Torah, digne de prendre des décisions en matière de loi et être un homme respectable, mais, s'il heurte même d'un cheveu, un autre juif, il perd toute son importance et ne vaut plus rien, Car se conduire convenablement envers son prochain et faire régner la paix entre les Bné Israël est un fondement immense et essentiel. »

Dans le même ordre d'idées, ce Tsadik expliqua ce qu'enseignent 'Haza'l (Brakhot 5a) : « Si un homme

voit que des épreuves l'assaillent, qu'il sonde ses actes. S'il l'a fait et qu'il n'a rien trouvé à se reprocher, qu'il les fasse dépendre de la négligence dans l'étude de la Torah, car c'est elle qui est toute notre vie. Et pourquoi seulement après avoir cherché et n'avoir rien trouvé, pourra-t-il imputer ses épreuves au manque d'étude ? Parce que tant qu'un homme a des relations imparfaites avec autrui, il doit faire dépendre ses épreuves de cette faille et non de la négligence dans l'étude, puisque "Dérekh Eretz **Kadma** La Torah" ["La bonne conduite envers son prochain a **préséance** sur la Torah"]. Dès lors, **tant qu'un homme n'a pas corrigé ses Midote, quel est l'intérêt de débattre de la négligence dans l'étude alors qu'il ne possède même pas "l'introduction" à celle-ci ?**

Dans la ville d'Anipoli, lieu de résidence de Rabbi Zoucha, habitait un génie

en Torah. Néanmoins, il était négligent dans ses relations avec autrui. Rav Zoucha le fit appeler et engagea la conversation avec une histoire qui s'était déroulée réellement :

« Un homme richissime s'était acheté un manteau neuf, très cher, de très bonne qualité et splendide. Celui qui le contemplait ne tarissait pas d'éloges et ses yeux ne se lassaient pas de le regarder. Au même endroit, vivait un pauvre mendiant. En voyant tous les honneurs dont jouissait le riche grâce à son magnifique manteau, il décida de passer à l'action : il vendit sa misérable maison et tous ses biens, et acheta un manteau très onéreux, comme celui du riche.

Lorsqu'il arriva à la synagogue, vêtu de son manteau qui exprimait complètement le respect, tous les fidèles éclatèrent de rire et ne cessèrent de se moquer de lui. Etonné, il leur demanda : « Pourtant,

hier, lorsque le riche est venu avec un manteau semblable, tout le monde lui fit des compliments, à lui et à son vêtement. Quelle est la différence, pourquoi vous moquez-vous tous de moi ouvertement ? » Ses amis lui expliquèrent alors, à juste titre, que le beau manteau collait parfaitement au riche qui, par ailleurs, était paré de beaux vêtements et avait une apparence respectable. Il lui convenait donc à merveille de pavaner dans ce manteau de splendide allure. « Mais toi, lui dirent-ils, avec tes habits déchirés et usés, et les chaussures abimées et ouvertes à tous vents, tu exprimes tout entier la pauvreté, et tu as donc l'air d'un pitre en recouvrant tous tes haillons de ce magnifique manteau ! »

Rav Zoucha dit alors à cet érudit en Torah :

« Il en est de même pour toi : la Michna enseigne (au début de Péa) que "l'étude de

la Torah équivaut à tous". Cela signifie que celui qui étudie et s'adonne à la Torah doit posséder toutes les vertus qui sont mentionnées au début de cette Michna : le respect des parents, la bonté et toutes les bonnes conduites envers son prochain. Seulement alors, l'étude de la Torah lui convient sur mesure. Mais être grand en Torah sans posséder ces vertus, cela ressemble à ce pauvre qui se vêt de son splendide manteau pour recouvrir ses habits misérables ! »

Rav Eliaou Lopian avait coutume de dire que celui qui se met d'accord avec un entrepreneur pour qu'il lui bâtit une maison, s'accorde avec lui sur tous les détails concernant celle-ci, à savoir la superficie de chaque pièce et la manière dont elle sera construite. Néanmoins, pour ce qui est des "fondations", nul n'est besoin d'expliquer quoi que ce soit, parce qu'il va de soi que c'est à

l'entrepreneur de les prévoir des fondations en adéquation avec le bâtiment, puisque sans fondations convenables, il n'y a pas de maison. Il en est de même au sujet des Midote : la Torah nous a ordonné beaucoup de commandements et de nombreuses défenses, mais elle ne nous a rien explicité en ce qui concerne les Midote. Car les Midote sont les "fondations" sur lesquelles repose toute la Torah. Et sans ses fondations, un homme ne pourra pas ériger le "bâtiment" de sa Torah comme il se doit !

Rabbi Méchoulam David Solovétchik raconta qu'une fois, dans son enfance, son père, le Grize, l'envoya apporter une somme d'argent à un homme qui était pauvre et démuné. Le fils demanda à son père, en s'excusant, s'il lui était possible de différer cette mission à plus tard, parce que cela faisait déjà une heure et demie qu'il se

fatiguait pour essayer de comprendre un sujet de Torah ardu dans lequel il avait été complètement perdu et qu'il venait juste à présent de commencer à comprendre. Pour cette raison, il désirait achever cette étude et immédiatement après, il accomplirait cette tâche. Le Grize lui répondit alors en lui relatant une histoire qui s'était passé chez son père, Rav 'Haïm :

Une fois, Rabbi 'Haïm assistait à une réunion de Rabbanim où se trouvaient les grands de la génération. Au cours de celle-ci, la conversation porta sur Rabbi Eliaou Meizel. L'un des participants s'exprima alors à son sujet avec une légère connotation de désinvolture. Il évoqua le fait qu'il fut tellement occupé par les besoins de la communauté concernant les œuvres de bienfaisance, qu'il n'avait laissé derrière lui aucune œuvre exposant les sujets qu'il avait étudiés (et que s'il s'était limité dans cette

mission, il aurait étudié et découvert davantage de nouvelles interprétations de Torah). En entendant cela, Rav 'Haïm se dressa de toute sa hauteur et s'écria : « Lorsqu'un juif étudie la Torah et qu'au milieu de son étude, on lui demande de venir en aide à un autre juif (dans un cas où cette aide ne peut lui être apportée par quelqu'un d'autre), et qu'il repousse cette demande en prétextant qu'il ne peut s'interrompre dans son étude, alors même si son livre est ouvert devant lui, c'est comme s'il était fermé. Mais, s'il ferme son livre et va aider autrui, alors même lorsque son livre est fermé, c'est comme s'il était ouvert. Il bénéficiera de l'aide du Ciel et son étude de la Torah en sera bénie ! »

Le 'Hida (Lev David, Chap. 30, art. 12) écrit les mots qui suivent :

« Durant la période du Ômer, il faudra faire particulièrement attention au service d'Hachem dans le domaine de la Torah et

des Mitsvot, parce que c'est une époque de jugement et que lorsque nous sortîmes d'Egypte, nous nous purifiâmes durant ces jours-ci afin de recevoir la sainte Torah. Et de même qu'en ce temps-là, lorsque les Bné Israël manifestèrent un réveil spirituel, ils bénéficièrent en retour d'une aide et d'une protection du Ciel, il en est ainsi à présent : s'il tourne son cœur vers Lui et se réveille de la torpeur dans laquelle son Yetser l'a plongé, un homme bénéficiera de l'aide du Ciel, car "quiconque vient se purifier, on lui vient en aide". D'autant plus que cette période est propice, puisque c'est celle durant laquelle nos ancêtres vinrent se purifier. Soyons donc prompts à suivre leurs traces et veillons, nous aussi, à nous purifier, particulièrement dans le domaine de la haine gratuite, sujet qui requiert une grande vigilance. En effet, on sait ce qu'il arriva aux disciples de Rabbi

Akiva entre Pessa'h et Chavouote ! » (Iz 'Hida dans son Lev David, à cet endroit, rapporte des raisons pour lesquelles cela arriva à cette période).

Une fois, le Mahara de Belz entendit que dans sa communauté, on avait vexé

un juif. Il fit appeler le coupable et lui dit : « Si ne pas vexer autrui était "une coutume", tu aurais été plus attentif à ne pas vexer les autres (parce que dans leur communauté, on tenait particulièrement aux coutumes). »